



CERCLE D'ESCRIME
DE MORGES



CHAMPIONNATS SUISSES D'ESCRIME

AU FLEURET ET AU SABRE

SENIORS DAMES ET HOMMES – INDIVIDUEL

ET SENIORS HOMMES – PAR EQUIPES AU FLEURET

21 ET 22 AVRIL 2018





CERCLE D'ESCRIME DE MORGES



Chères escrimeuses, chers escrimeurs, chers amis,

Le Cercle d'escrime de Morges est heureux de vous inviter à participer aux championnats suisses senior au fleuret et au sabre qui se dérouleront les 21 et 22 avril 2018.

Le comité d'organisation vous souhaite une cordiale bienvenue à Morges. Il se réjouit d'avance du spectacle proposé par les athlètes dans un esprit sportif.

Nous remercions nos annonceurs, donateurs ainsi que nos bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Bonne chance à tous et au plaisir de vous retrouver à Morges.

Jacqueline Stalder
Présidente du CEM

Lieu du tournoi :

Salle omnisports de Beausobre
Avenue de Vertou 2, 1110 Morges

Téléphone d'urgence le jour du tournoi : **+41 79 406 54 79**



Inscriptions :

sur le site www.online.ophardt-team.org

Délai d'inscription : mardi 17 avril 2018



CERCLE D'ESCRIME DE MORGES



ARMES	Fleuret et Sabre
FORMULE & REGLEMENT	Les épreuves se dérouleront selon le règlement officiel de la FSE. Les titres de champions suisses seront attribués avec un minimum de 8 tireurs ou 6 tireuses d'au moins 2 clubs différents pour les compétitions individuelles et un minimum de 6 équipes
DROIT D'ENGAGEMENT	épreuves individuelles CHF 25.- par tireur épreuve par équipes CHF 60.- par équipe
LICENSE	Nationalité suisse et Licence FSE obligatoire
PRIX	selon règlement officiel de la FSE
ARBITRES	Selon règlement officiel de la FSE, par arme et par catégorie : 1 arbitre pour 4 à 6 tireurs inscrits ou pour 1 ou 2 équipes 2 arbitres pour 7 ou plus tireurs inscrits ou dès 3 équipes En cas de non respect, une taxe de CHF 200.- sera perçue ou les tireurs en surnombre seront éliminés. Les arbitres devront porter des chaussures de sport dans la salle.
MATERIEL & RESPONSABILITE	Les participants tirent sous leur propre responsabilité et doivent être équipés d'un matériel en conformité avec le règlement FSE. Les chaussures à semelle noire sont interdites. L'assurance est sous la responsabilité des participants.
JURY D'APPEL	Il sera composé le jour même de 3 Maîtres d'armes. Celui-ci tranchera souverainement tous les cas non prévus par le règlement
BUVETTE ET REPAS	Un buffet sera mis en place dès 9h00 et ceci durant toute la compétition. Il sera interdit de consommer dans la salle de compétition.



**CERCLE D'ESCRIME
DE MORGES**



SAMEDI 21 avril 2018

CHAMPIONNATS SUISSES AU FLEURET – épreuves individuelles

CATEGORIES	INSCRIPTIONS	SCRATCH	DEBUT ASSAULTS
SENIORS HOMMES	08h30	08h45	09H15
SENIORS FEMMES	12h00	12h15	12h45

CHAMPIONNATS SUISSES AU FLEURET – épreuve par équipes

CATEGORIES	INSCRIPTIONS	SCRATCH	DEBUT ASSAULTS
SENIORS HOMMES	13h00	13h15	13H30

DIMANCHE 22 avril 2018

CHAMPIONNATS SUISSES AU SABRE – épreuves individuelles

CATEGORIES	INSCRIPTIONS	SCRATCH	DEBUT ASSAULTS
SENIORS HOMMES	08h45	09h00	09H30
SENIORS FEMMES	11h30	12h00	12H30